

Pour vous faciliter le geste de tri, à partir du **1er FEVRIER 2021**, les déchets ménagers recyclables seront collectés à votre porte.

PLUS SIMPLE... POUR RECYCLER PLUS

Un seul bac de tri pour les déchets recyclables (bouteilles plastiques, briques alimentaires, boîtes de conserve, magazines, journaux, cartonnettes, pots de yaourt...).



Les calendriers de collecte pour les ordures ménagères et les déchets recyclables vous seront distribués.

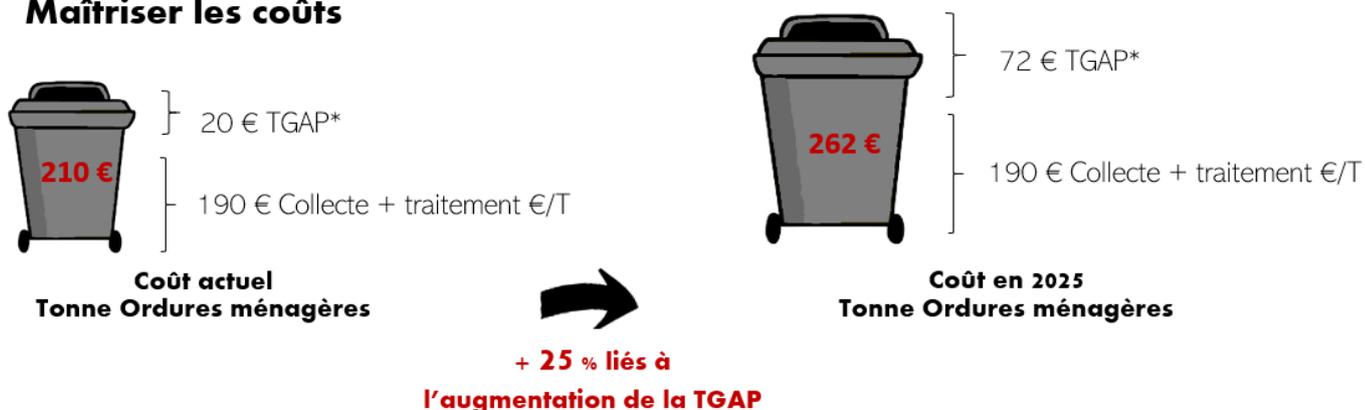
PLUS PROCHE... POUR RECYCLER MIEUX

Une collecte des ordures ménagères résiduelles (O.M.R) et des déchets recyclables, à ma porte, une fois **tous les 15 jours**. Une poubelle jaune vous sera remise gratuitement. Les modalités de distribution vous seront communiquées prochainement par le biais de votre commune.

Pour la commune de Noyers-sur-Serein la collecte des ordures ménagères sera effectuée chaque semaine pour le Bourg et tous les 15 jours pour les fermes et les hameaux.
Taxe majorée pour les habitants de la commune de Noyers car c'est un site touristique. taux bourg : 13.84%.
taux fermes et hameaux 12.07%.

POURQUOI ... TRIER ?

- Maîtriser les coûts



En triant plus vos déchets afin de réduire les tonnes d'OMR enfouies.

*TGAP: Taxe Générale sur les activités Polluants (Tarifs fixés par la loi de finance 2019)

- Objectifs à atteindre

- Nationaux : Réduire de 50% les déchets mis en décharge entre 2010 et 2025.
- Plan régional de prévention et de gestion des déchets : réduire la production de déchets ménagers et assimilés par rapport à 2010, de 15% en 2025 et de 20% en 2031.

Tonnage moyen actuel des O.M.R pour la Communauté de Communes du Serein :
202 kg/an/HAB

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À RECYCLER

EMBALLAGES EN VERRE



POTS ET BOCAUX EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE



À RECYCLER

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, PAPIER-CARTON



PAPERS, EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON



BOUTEILLES ET FLÂCONS EN PLASTIQUE

+

NOUVEAU



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN METAL



À JETER

ORDURES MÉNAGÈRES



ORDURES MÉNAGÈRES



VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAÏNE



OBJETS



Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?
03.86.33.87.70 - accueil@ccduserein.fr

#SUIVEZMOI
SUR CONSIGNESDETRI.FR



POUR LA POUCELLE JAUNE

Quand c'est possible, j'**écrase** mes emballages pour gagner de la place.

Attention à écraser les bouteilles dans le bon sens.




Les bouchons doivent être retirés s'ils ne sont pas fabriqués dans la même matière que le restant de l'emballage.

Je n'imbrique pas les emballages les uns dans les autres.



Inutile de laver les emballages ! Il suffit de bien les **vider**.



X



Mouchoirs



Verre



Couches



Jouets

1 C'est un emballage ? Dans le bac de tri !
Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle.

2 Déposez vos emballages EN VRAC dans le bac. Pas de sac poubelle !

UNE DEMANDE D'INFORMATION ?

Communauté de Communes du Serein

 03.86.33.87.70

 accueil@ccduserein.fr

#CORONAVIRUS Que faire de mes déchets ?

